



## Rythme quotidien et organisation hebdomadaire de l'accueil du point de vue de l'enfant

N° 46

Octobre 2013

Lors d'une semaine habituelle de garde des jeunes enfants, du lundi au dimanche compris, la très grande majorité des journées s'articule autour de deux schémas simples : pour 61 % des journées, les enfants sont gardés exclusivement par leurs parents et pour 34 % des journées, leurs parents les confient à un moment ou un autre à un seul autre type d'intervenant.

En prenant en compte l'ensemble de la semaine de référence et non plus chacune des journées examinées séparément, 30 % des enfants sont gardés exclusivement par leurs parents toute la semaine, tandis que 20 % sont pris en charge par trois intervenants et 3 % le sont par au moins quatre. Le nombre des intervenants de la semaine augmente avec l'âge des enfants : d'une part, la garde exclusive par les parents diminue quand l'enfant grandit ; d'autre part, la scolarisation à 2 ans, notamment quand elle s'exerce sur une partie seulement des journées ou de la semaine, ajoute souvent un intervenant supplémentaire dans la semaine de l'enfant.



**Bertrand LHOMMEAU et Solveig VANOVERMEIR (DREES)**

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Ministère de l'Économie et des Finances

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social



L'analyse des modes d'accueil du jeune enfant décrit le plus souvent le recours des parents aux différents modes de garde (Ananian et Robbert-Bobée, 2009) qui leur permettent de concilier vie familiale et professionnelle. Décrire les rythmes quotidien et hebdomadaire de l'enfant en considérant les différents intervenants qui le prennent en charge, permet d'adopter un autre point de vue, celui de l'enfant, et de s'interroger sur des conditions de vie qui peuvent contribuer au bien-être du jeune enfant (DREES, 2013).

Le semainier rempli par les parents dans l'enquête Modes de garde 2007 de la DREES, qui renseigne en détail les différents modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans tout au long de la journée pendant une semaine habituelle, permet de procéder à cette analyse. Pour rendre compte de la diversité des situations des journées des enfants de moins de 3 ans qui varient selon l'âge des enfants, l'activité des parents et l'offre d'accueil, la méthode d'appariement optimal retenue ici intervient en deux étapes.

Dans un premier temps, un regroupement est opéré au niveau des journées prises séparément : huit journées-types les plus proches au regard de l'articulation des différentes séquences d'accueil de l'enfant s'en dégagent. Dans un second temps, la composition de la semaine entière selon ces huit journées-types de l'enfant est alors considérée. Une nouvelle classification permet d'isoler cinq types de semaines du point de vue de l'enfant. Cette typologie du rythme de la semaine est mise en regard des caractéristiques de l'enfant, de ses parents mais aussi de l'offre locale d'accueil.

## L'image du quotidien de l'enfant résumée en une gamme de huit journées de prise en charge

Au cours d'une semaine de référence (encadré 1), du lundi au dimanche, de minuit à 23 heures 59, un enfant de moins de 3 ans passe en moyenne 21 heures par jour avec au moins l'un de ses parents (tableau 1), soit 87 % de l'ensemble de sa journée. Mais les situations sont en réalité très diverses, notamment en fonction de l'âge de l'enfant et du jour de la semaine. L'enfant grandissant, il passe moins de temps auprès de ses parents. Indépendamment de l'âge, cette répartition moyenne des 24 heures de l'enfant recouvre une diversité de situations selon le jour de la semaine ou l'activité des parents.

## Vingt-quatre heures dans la vie d'un enfant de moins de 3 ans

Plus généralement, si l'on considère huit grands types d'intervenants (encadré 1), une journée d'une semaine habituelle de l'enfant en mobilise 1,4 – y compris ses parents (qui comptent pour un type d'intervenant). Or, les différents modes d'accueil ne sont pas tous disponibles, ni géographiquement, à proximité du domicile des parents, ni temporellement, à toute heure de la journée et tous les jours de la semaine. Par exemple, sur l'ensemble d'une semaine habituelle, tous jours et toutes heures du jour confondus, une journée moyenne d'un enfant de moins de 3 ans compte 1 heure 15 passée auprès d'une assistante maternelle. Cette moyenne recouvre d'un côté les journées (83 %) sans aucune période passée avec une assistante maternelle et de l'autre, celles (17 %) qui en comptent au moins une, pour une durée de garde moyenne de 8 heures 15. Comme pour l'ensemble des modes d'accueil formels, cette prise en charge est plus fréquente (23 %) du lundi au vendredi aux horaires « standard » de travail – de 8 heures à 19 heures – qu'à des horaires « atypiques » (7 %) ou plus encore que le week-end, dont 1 % seulement des jours comptent une période d'accueil chez une assistante maternelle (tableau 1).

À jour de la semaine de référence donné, une multiplicité de combinaisons différentes de modes d'accueil est possible par le nombre, le type, la durée et l'horaire des intervenants. En outre, un même type d'intervenant peut garder l'enfant en un seul ou plusieurs épisodes quotidiens pour une durée qui peut aller de quelques minutes à la journée entière. Cela peut conduire un enfant à connaître – très exceptionnellement – jusqu'à une dizaine de séquences pour les journées les plus fractionnées. Les séquences de garde de l'enfant peuvent également se reproduire ou se distinguer d'un jour à l'autre de la semaine : le lundi de l'enfant peut ressembler ou non à son mardi, à son mercredi... Ainsi, à titre illustratif, si l'on considère maintenant comme unité la semaine de référence et non plus un jour de la semaine pris isolément, 31 % des enfants

sont confiés à un moment ou un autre d'une semaine de référence à une assistante maternelle pour une durée moyenne de 3,8 jours par semaine.

TABLEAU 1

**Diversité de prise en charge par les différents intervenants selon le jour  
et la période de la journée au cours d'une semaine de référence**

	Père ou mère	Assistante maternelle	Autre membre de la famille	EAJE	École	Garde à domicile	Ami, voisin	Autres
<b>% de jours de la semaine de référence avec au moins une prise en charge de l'intervenant</b>								
Du lundi au dimanche, de minuit à 23 h 59	100	17	10	9	4	1	1	1
Du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h	99	23	11	12	6	2	2	1
Du lundi au vendredi, avant 8 h ou après 19 h	100	7	6	2	0	1	1	0
Le week-end	100	1	6	0	1	0	1	0
<b>Du lundi au dimanche, de minuit à 23 h 59</b>								
Durée moyenne par jour avec prise en charge (1)	21 h 00	8 h 15	6 h 45	7 h 15	4 h 45	8 h 15	4 h 45	3 h 45
% de semaines avec au moins une prise en charge	100	31	28	19	8	3	5	2
Nombre moyen de jours avec prise en charge	7	3,8	2,5	3,2	3,8	4	2	2,9

(1) Les durées sont arrondies au quart d'heure le plus proche.

LECTURE • Si l'on considère tous les jours de la semaine de référence individuellement – chaque enfant de moins de 3 ans étant compté 7 fois – 17 % des journées des enfants de moins de 3 ans comportent au moins un épisode de prise en charge par une assistante maternelle pour une durée moyenne quotidienne de 8 heures et 15 minutes. Si l'on considère maintenant les 7 jours de la semaine de référence de manière solidaire – chaque enfant de moins de 3 ans n'est compté qu'une fois – 31 % des enfants sont pris en charge par une assistante maternelle au moins une fois. Dans ce cas, la prise en charge hebdomadaire moyenne atteint 3,8 jours.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée par la DREES en 2007 fournit un semainier complet de la garde de 4 800 enfants de moins de 3 ans. Cela constitue un échantillon de plus de 110 000 épisodes de garde d'une durée variant de quelques minutes à 24 heures. Pour synthétiser la richesse de l'information contenue dans le semainier, l'étude procède en deux temps. On s'attache d'abord à construire, selon une méthode d'appariement optimal (encadré 2), huit journées-types – les plus homogènes au regard de la structure temporelle des différents modes d'accueil. Dans un second temps, une nouvelle classification permet de dégager cinq types de semaines, les plus homogènes en retenant la gamme des huit types de journées identifiés auparavant.

Ces épisodes de garde d'une journée de la semaine de référence sont appréhendés sous la forme d'une séquence de 48 épisodes d'une demi-heure auxquels est associé pour chacun d'eux un des huit types d'intervenants identifiés précédemment (encadré 1). L'unité d'observation est ici la journée (de 24 heures) et non l'enfant. Un enfant compte autant de fois dans la composition de la classe de journées que sa semaine compte de jours semblables à ceux de la classe. La mise en œuvre d'une méthode d'appariement optimal sur les journées ainsi transformées permet de mettre en lumière une typologie de huit types de journées d'accueil de l'enfant (tableau 2).

## ENCADRÉ 1

## L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007

Au cours du mois d'octobre et de novembre 2007, la DREES, en partenariat avec la CNAF et l'INSEE, a interrogé un peu plus de 8 000 ménages ayant au moins un enfant de moins de 7 ans et demi (né le 1<sup>er</sup> mai 2000 ou après). Le questionnement comprend notamment un calendrier de garde de l'enfant sur une semaine de référence, la semaine précédant l'enquête si le dispositif de garde habituelle n'a pas été perturbé par le congé d'un parent ou la maladie de l'enfant. Pour chaque jour, de la première minute à minuit, chaque intervenant (parent, assistante maternelle...) ayant assuré la garde de l'enfant est indiqué, avec les horaires de début et de fin de la prise en charge.

Ce recueil permet de déterminer un mode de garde principal, c'est-à-dire le mode de garde dans lequel l'enfant passe le temps le plus long du lundi au vendredi, sur la plage horaire de travail « standard », de 8 heures à 19 heures.

Le champ de l'étude se limite aux enfants de moins de 3 ans, dont le semainier ne compte pas de lacunes ; cela représente 4 837 enfants et 113 529 épisodes de garde. Une fois ces épisodes reformatés en demi-heures, l'échantillon compte 113 529 épisodes de garde : 33 859 jours pour 48 séquences d'une demi-heure. Pour l'analyse, les modes d'accueil ou les personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants ont été regroupés en huit catégories (tableau).

## Nomenclature des intervenants

Détail des Intervenants	8 types d'intervenants	Nombre d'épisodes
01 Père seul 02 Mère seule 03 Père et mère 04 Père et belle-mère 05 Mère et beau-père 06 Tuteur légal 07 Beau-père seul 08 Belle-mère seule	Les parents	9432 32911 55687 31 141 1 21 31
09 Grands-parents ou arrière-grands parents maternels 10 Grands-parents ou arrière-grands-parents paternels 11 Oncle(s), tante(s) 12 Frère(s), sœur(s), demi-frère(s), demi-sœur(s) 13 Autre(s) membre(s) de la famille	La famille	2030 1080 337 110 85
14 Assistante maternelle agréée 15 Assistante maternelle non agréée 30 Crèche familiale (1)	Assistante maternelle y c. les crèches familiales	5169 198 501
16 Garde au domicile du répondant 17 Garde d'enfant en garde partagée	Garde à domicile	336 118
18 Travailleuse familiale, aide ménagère 19 Au pair 20 Baby-sitter 21 Ami, voisin 22 Autre personne extérieure à la famille	Autres personnes en dehors de la famille	21 5 132 329 17
23 École maternelle publique 24 École maternelle privée 25 École primaire publique 26 École primaire privée	École	1362 215 51 13
27 Crèche collective, mini-crèche 28 Crèche d'entreprise, de personnel 29 Crèche parentale 31 Halte-garderie 32 Jardin d'enfants	EAJE	1923 138 111 620 22
33 Garderie périscolaire étude du soir 34 Centre aéré, centre de loisir 36 Centre d'activité socioculturelle, religieuse... 37 Établissements spécialisés (enfants handicapés etc.) ou intervenant médical ou 38 Transports en commun, bus de ramassage 39 L'enfant est seul	Périscolaire / autres	140 12 33 53 73 40

(1) La crèche familiale constitue un mode de garde intermédiaire entre l'accueil collectif et l'assistant(e) maternel(le). Les enfants ne sont pas quotidiennement accueillis dans un établissement, mais au domicile d'une assistante maternelle.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

## ENCADRÉ 2

## Les méthodes d'appariement optimal

Les méthodes d'appariement optimal permettent de regrouper des séquences en procédant en deux étapes principales (Lesnard et de Saint Pol, 2004 et 2008) : la minimisation de la distance entre les séquences, puis la classification de ces séquences en groupes homogènes.

La minimisation de la distance consiste à déterminer pour chaque couple de séquences le chemin le moins coûteux – en termes mathématiques – pour passer d'une séquence à l'autre du couple. Théoriquement, il existe trois types d'opérations pour passer d'une séquence à l'autre : l'insertion, la suppression d'un élément et la substitution d'un élément par un autre. En fonction du coût unitaire associé à chacune de ces trois opérations, il est ainsi possible de calculer le coût de tous les chemins permettant de transformer une séquence d'un couple en l'autre séquence. La distance entre les deux séquences correspond au coût de la transformation la plus économique.

Il s'agit ensuite de mettre en œuvre une méthode de classification pour regrouper les séquences en fonction de la distance calculée par appariement optimal.

La méthode retenue ne retient que les seules opérations de substitution avec des coûts inversement proportionnels aux probabilités de transition. Dans la distorsion des séquences nécessaire pour la transformation d'une séquence en une autre, on privilégie ainsi la structuration du temps en modifiant les événements plutôt que de conserver les événements en modifiant la structuration du temps que permettent l'insertion et la suppression.

Le critère d'agrégation retenu pour la classification est la méthode bêta flexible, qui repose directement sur la distance construite dans la première étape et assure généralement des classes plus homogènes dans ce type de méthodes.

L'accueil à temps complet de l'enfant en semaine en dehors de la famille :  
les trois premiers types de journées

Les trois premiers types de journées recouvrent un peu moins du quart de l'ensemble des jours au cours de la semaine entière. L'enfant y est gardé à temps complet en semaine aux horaires habituels de travail par un intervenant qui n'est ni son père, ni sa mère, ni un autre membre de la famille. Les parents assurent cependant en moyenne 15 heures du temps de garde total de l'enfant (cf. annexe 1 – caractérisation détaillée des types de journées) : la garde parentale est conjointe pendant 10 heures et demie ; elle est assurée par la mère seule pendant 3 heures et demie, tandis que le père seul y consacre 1 heure en moyenne (Ricroch et Roumier, 2011 ; de Saint Pol et Bouchardon, 2013).

## TABLEAU 2

## Les huit types de journées d'accueil du jeune enfant

Type de journées		Effectifs non pondérés	% de jours	% d'enfants
« 1 »	Journées dans un EAJE	2 116	7	14
« 2 »	Journées chez une assistante maternelle	4 812	14	28
« 3 »	Autres journées passées en dehors de la famille	678	2	6
« 4 »	Journées passées chez les grands-parents	1 508	5	15
« 5 »	Nuits sans les parents	530	2	6
« 6 »	Demi-journées chez une assistante maternelle	746	2	8
« 7 »	Autres demi-journées sans les parents	2 538	8	25
« 8 »	Journées passées exclusivement avec l'un ou les deux parents	20 931	61	99
<b>Ensemble des jours</b>		<b>33 859</b>	<b>100</b>	

LECTURE • La première classe de journées, journées passées en EAJE, représente 7 % de l'ensemble des jours sur la semaine entière des enfants âgés de moins de 3 ans. Au cours de la semaine, 14 % des enfants ont eu au moins une journée de garde de ce type.

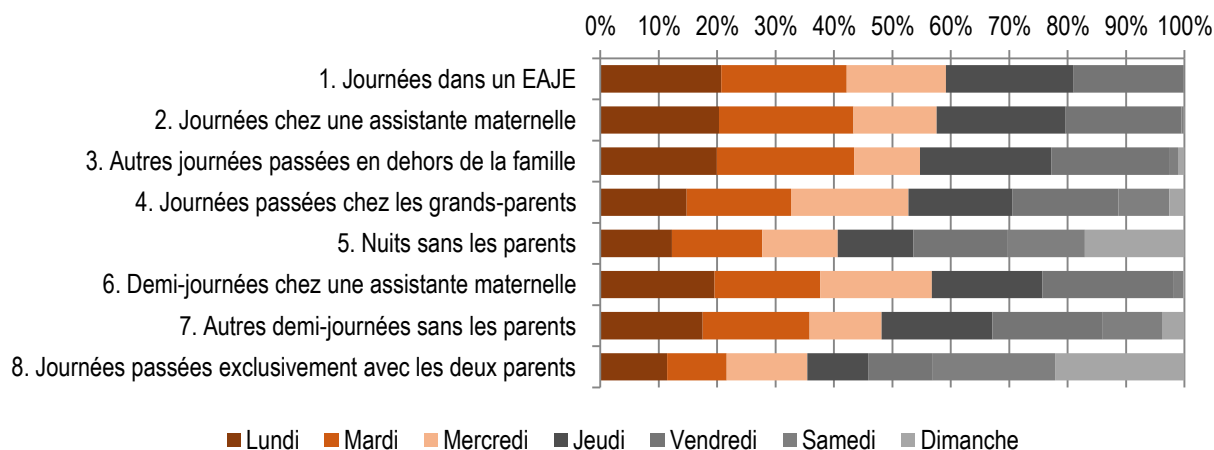
CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Les journées de type « 1 » (7 % des journées) correspondent à un accueil à temps complet (8 heures 15 en moyenne par jour) de l'enfant par un EAJE. Ces journées se concentrent exclusivement du lundi au vendredi (graphique 1) et la prise en charge de l'enfant aux horaires de travail atypiques des parents – avant 8 heures ou après 19 heures – est très limitée (graphique 2).

## GRAPHIQUE 1

## Répartition des classes selon le jour de la semaine



LECTURE • 21 % des journées de type « 1 », Journées dans un EAJE, se déroulent le lundi.  
 CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.  
 SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Pour les journées de type « 2 » (14 % des jours), comme ceux de la première classe, les enfants sont gardés à temps complet en semaine aux horaires de travail habituels par un intervenant extérieur à la famille, mais cette fois par une assistante maternelle. Ils sont ainsi accueillis 9 heures par jour en moyenne, soit une demi-heure de plus que les enfants qui fréquentent à temps complet un EAJE (journée de type « 1 »).

Par rapport aux journées de types « 1 » ou « 2 », la composition des journées de type « 3 » (2 % des journées) est plus hétérogène ; ces jours-là, l'enfant est confié à temps complet principalement à trois types d'intervenants : une garde à domicile, une autre personne qui ne fait pas partie de la famille (voisinage, ami...) ou en préscolarisation.

## Les grands-parents fortement sollicités pour garder l'enfant : journées de types « 4 » ou « 5 »

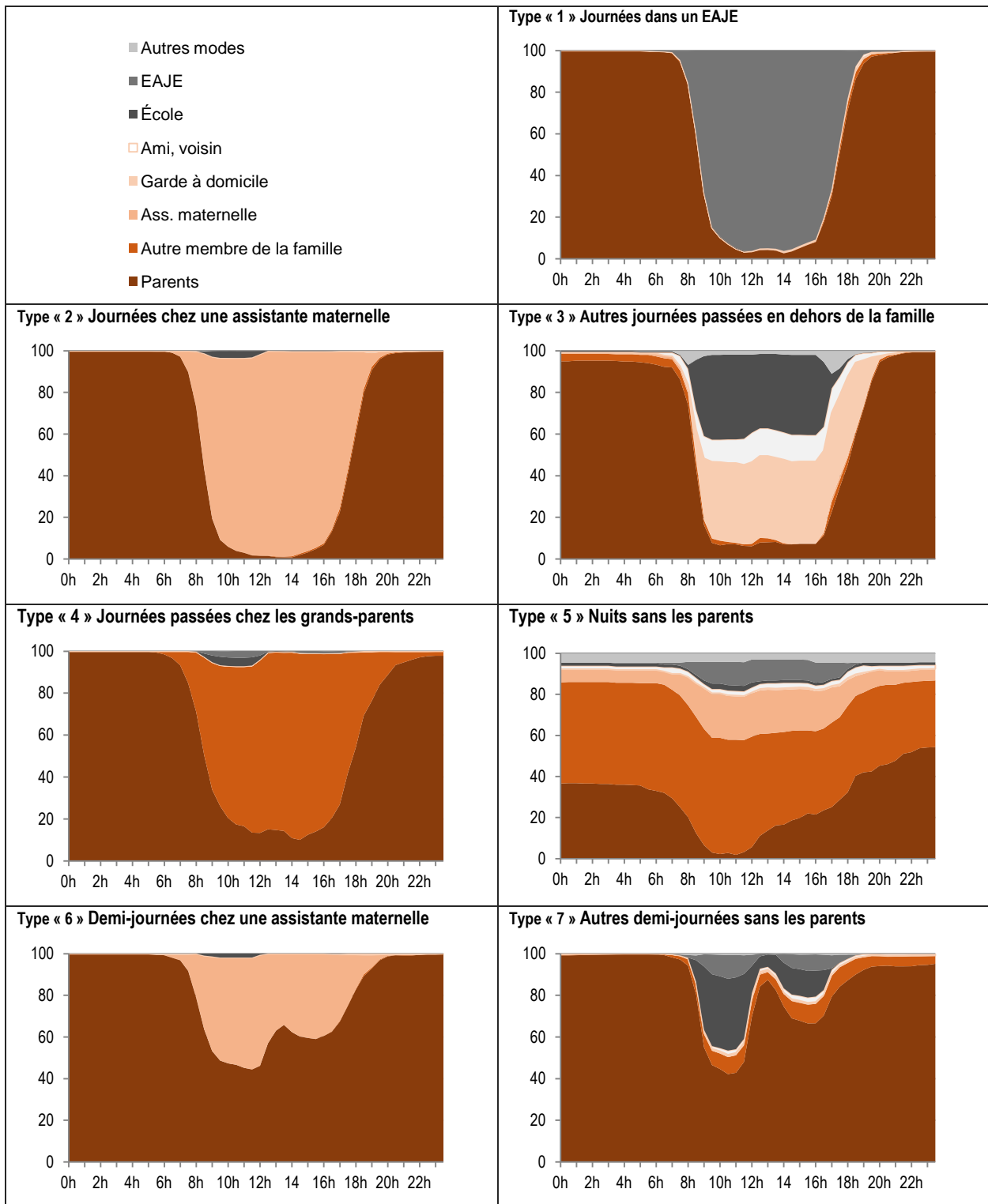
Au cours des journées de type « 4 » (5 % des journées), les membres de la famille autres que les (beaux-)parents assurent le premier rôle dans la garde de l'enfant dans la journée, principalement les grands-parents. Comme pour les types « 1 » ou « 2 », la journée de l'enfant s'articule dans 9 cas sur 10 autour de deux intervenants, mais la famille se substitue ici aux modes de garde formels pour assurer l'accueil à temps complet de l'enfant aux heures de travail des parents. À la différence des assistantes maternelles ou des EAJE, les membres de la famille peuvent accueillir l'enfant le samedi (9 % des journées de la classe 4) ou le dimanche (3 %) même si le mercredi est la journée la plus fréquemment passée avec les grands-parents (graphique 1).

Pour les journées du type « 5 » (2 % des journées), l'enfant passe l'essentiel voire la totalité de la journée (y compris la nuit) sans son père ni sa mère, le plus souvent avec un autre membre de la famille (graphique 2). Un jour de type « 5 » sur quatre, l'enfant de moins de 3 ans circule entre au moins trois intervenants : ses parents dans tous les cas, un autre membre de sa famille dans 7 cas sur 10 et une assistante maternelle dans la moitié des cas. 30 % des jours de type « 5 » correspondent au samedi ou au dimanche.

On note que 3% des enfants qui ont des journées de type « 5 » ne connaissent aucun autre type de journée. Il s'agit probablement de situations particulières, pouvant être liées soit à l'absence des parents (pour maladie ou déplacement professionnel par exemple), soit à des situations familiales difficiles.

GRAPHIQUE 2

Composition des journées selon le type d'intervenant



LECTURE • Les journées de type « 1 », de 9 heures à 9 heures 30, 30 % des enfants sont avec leurs parents et 68 % sont dans un EAJE.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.



## Les demi-journées sans les parents : journées de type « 6 » ou « 7 »

Les journées de type « 6 » (2 % des journées), l'enfant est gardé essentiellement par ses parents (19 heures 30) et secondairement par une assistante maternelle durant une demi-journée (4 heures 15). La prise en charge de l'enfant par un autre intervenant est très rare (6 %) et dans la moitié des cas il s'agit d'une matinée d'école pour des enfants âgés de 2 ans (graphique 2).

À l'instar de ce qui se passe les jours de type « 6 », les jours de type « 7 » (8 % des journées), l'enfant est gardé principalement par ses parents (près de 20 heures 30) mais il passe l'équivalent d'une demi-journée avec un intervenant extérieur, autre qu'une assistante maternelle. Il s'agit d'un des grands-parents ou d'un autre membre de la famille (39 % des cas) ou encore d'une autre personne (7 %) qui ne fait pas partie de la famille. Dans 35 % des cas, l'enfant (âgé de 2 ans) va à l'école ; il y passe une demi-journée, davantage le matin que l'après-midi. Pour le reste des situations, l'enfant est confié à un EAJE.

## Les journées passées exclusivement auprès des parents : les journées de type « 8 »

Parmi les journées de type « 8 » passées intégralement avec les parents (61 % des journées), deux sur cinq correspondent au samedi ou au dimanche. Dans ce cas, sur les 24 heures de la journée de l'enfant, 4 % sont passées avec le père seul contre 17 % avec la mère seule. L'essentiel de la journée de l'enfant se déroule ainsi en présence des deux parents.

## Organisation hebdomadaire de la prise en charge de l'enfant

### La combinaison des huit types de journées de garde au sein de la semaine de référence

Il s'agit maintenant d'analyser comment la semaine de l'enfant de moins de 3 ans se compose avec la gamme des huit types de jours identifiés précédemment.

En première approche, il ressort une très grande variété de semaines : 1 083 semaines (séquences des huit types de journées) différentes sont distinguées pour un échantillon de 4 837 enfants (encadré 1). Mais 31 % des semaines ne comptent qu'un seul type de jours, des journées passées avec les parents exclusivement (99,5 % du temps). Ensuite, 43 % des semaines comportent seulement deux types de jours, combinant dans 99 % des cas au moins une journée passée avec ses parents et un autre type de journée. Environ 22 % des enfants ont une semaine qui se compose de trois types de journées et un peu moins de 5 % des enfants de moins de 3 ans ont des semaines plutôt complexes combinant au mois quatre types de jours différents.

TABLEAU 3

## Composition de la semaine de référence d'un enfant de moins de 3 ans selon le type de journée

	Types de jours								Toutes
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	« 6 »	« 7 »	« 8 »	
	Journées dans un EAJE	Journées chez une assistante maternelle	Autres journées passées en dehors de la famille	Journées passées chez les grands-parents	Nuits sans les parents	Demi-journées chez une assistante maternelle	Autres demi-journées sans les parents	Journées passées exclusivement avec les deux parents	
% jours	7	14	2	5	2	2	8	61	
% semaine	14	28	6	15	6	8	25	99	
Nombre de jours de la semaine si l'enfant connaît au moins une journée de ce type	3,2	3,5	2,9	2,2	1,9	1,8	2,1	4,3	
Avec jour « 1 »	100	2	16	14	13	2	13	14	14
Avec jour « 2 »	5	100	9	25	31	67	15	28	28
Avec jour « 3 »	6	2	100	7	8	3	9	5	6
Avec jour « 4 »	14	13	20	100	26	8	17	15	15
Avec jour « 5 »	5	6	9	10	100	6	10	5	6
Avec jour « 6 »	1	19	5	4	8	100	5	8	8
Avec jour « 7 »	22	14	41	30	41	17	100	25	25
Avec jour « 8 »	99	99	97	98	90	98	98	100	99
Sans aucun autre type de journée	0	0	0	0	3	0	0	31	31
Avec 1 seul autre type de journée	57	55	28	30	10	19	47	43	43
Avec 2 autres types de journées	35	36	50	52	58	63	40	22	22
Avec 3 autres types de journées ou plus	8	9	22	18	29	18	13	5	5

LECTURE • 14 % des semaines des enfants de moins de 3 ans comptent un jour de type « 1 », accueil à temps complet en EAJE. Dans ce cas, la semaine compte en moyenne 3,2 jours de type « 1 ». Par ailleurs, 35 % des semaines comptant un jour de type « 1 » comptent 2 autres types de journées différents et 8 % 3 autres ou plus.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Lorsque l'enfant passe une journée complète dans un EAJE (14 % des semaines comptent un jour de type « 1 »), il y est accueilli en moyenne plus de trois jours (tableau 3). Dans près de 6 cas sur 10 (57 %), la semaine est complétée par des journées entièrement passées auprès des parents (jour de type « 8 »). Dans les autres cas, la semaine de garde est complétée une fois sur deux par des demi-journées dans un EAJE ou à l'école, jours de type « 7 ».

Les jours de type « 7 » constituent d'ailleurs des épisodes assez courts de la semaine de l'enfant : ils représentent 8 % de l'ensemble des jours mais entrent dans la composition du quart des semaines de garde des enfants de moins de 3 ans ; en moyenne les semaines comptent alors un peu plus de deux journées de ce type et plus de la moitié sont formées de combinaisons variées avec au moins deux autres types de journées.

En revanche, les semaines associant les deux principaux modes d'accueil à temps complet, les journées dans un EAJE de type « 1 » et celles passées chez une assistante maternelle, sont très rares : moins de 2 % des semaines qui comptent une journée chez une assistante maternelle comptent aussi une journée passée dans un EAJE. En moyenne, l'enfant passe 3,5 journées chez l'assistante maternelle. Ainsi, par rapport à la garde en EAJE, l'accueil chez une assistante maternelle est plus long dans la journée mais aussi compte plus de jours dans la semaine. Pour un peu moins de la moitié des semaines, l'enfant connaît au moins deux autres types de journées d'accueil : avec ses parents (99 % des semaines comptent au moins un jour de type « 8 ») ou bien encore une journée partagée pour moitié entre les parents et une assistante maternelle (19 % comptent un jour de type « 6 »).

Plus encore que les demi-journées passées dans un établissement, les demi-journées de type « 6 » chez l'assistante maternelle paraissent épisodiques : seulement 2 % des journées relèvent de cette catégorie, mais quatre fois plus de semaines en comptent au moins une. Au total, dans ce cas, la semaine compte moins de deux demi-journées passées chez une assistante maternelle. Le reste de la semaine de l'enfant se déroule autour de deux autres types de journées : chez les parents (98 %) mais aussi chez une assistante maternelle à temps complet (67 %).

La semaine de l'enfant qui est gardé au moins une journée à domicile ou bien qui va à l'école toute la journée (type « 3 ») est souvent un peu plus complexe. Dans la moitié des cas elle compte deux autres types de journées et pour 2 cas sur 10, trois autres types de journées différents la composent : une journée avec ses parents, une demi-journée d'accueil hors assistante maternelle et une journée chez un autre membre de la famille.

À l'image des demi-journées d'accueil formel ou à l'école (types « 6 » et « 7 »), les journées passées chez les membres de la famille (jours de types « 4 » et « 5 ») ne forment pas le noyau principal de la semaine de l'enfant : plus de 7 de ces semaines sur 10 sont composées de deux autres types de journées : avec les parents bien sûr mais aussi une journée chez une assistante maternelle ou encore une demi-journée auprès d'un autre mode d'accueil formel.

Au total, quasiment tous les enfants passent au moins une journée gardés uniquement par l'un ou les deux parents (jour de type « 8 ») : pour 31 %, il n'y a aucun autre intervenant dans la semaine.

## Cinq types de semaines d'accueil

Pour synthétiser l'information, la méthode de séquençage de la journée par période de 30 minutes est désormais appliquée aux journées qui composent la semaine, en retenant les huit types de journées stylisées précédemment. La méthode d'appariement et de classification (encadré 2) est ainsi de nouveau mise en œuvre, cette fois sur les semaines (séquences de sept jours parmi les huit types de journées). Elle a conduit à construire cinq types de semaines d'accueil des jeunes enfants (tableau 4).

TABLEAU 4

### Cinq semaines types pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans

	Types de semaines					Toutes
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	
	EAJE à temps complet	Assistante maternelle à temps complet	Autres modes d'accueil à temps complet	Accueil épisodique en dehors de la famille	Toute la semaine avec les parents	
Effectifs non pondérés	456	1 264	479	1 136	1 502	<b>4 837</b>
Part des enfants, en %	10	26	11	23	30	<b>100</b>
<b>Nombre de types de jours différents</b>						
1 seul	0	0	1	0	100	<b>31</b>
2	68	59	50	68	0	<b>43</b>
3	27	34	38	27	0	<b>22</b>
4 ou plus	5	7	11	5	0	<b>5</b>
<b>Nombre d'intervenants différents</b>						
1 seul	0	0	1	0	100	<b>30</b>
2	63	63	58	78	0	<b>47</b>
3	33	33	32	20	0	<b>20</b>
4 ou plus	4	4	10	2	0	<b>3</b>

LECTURE • 10 % des enfants de moins de 3 ans ont une semaine de référence de type « 1 », accueil par un EAJE à temps complet.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

### Semaine de type « 1 » : l'enfant est gardé à temps complet en semaine aux heures de travail par un EAJE (10 % des semaines)

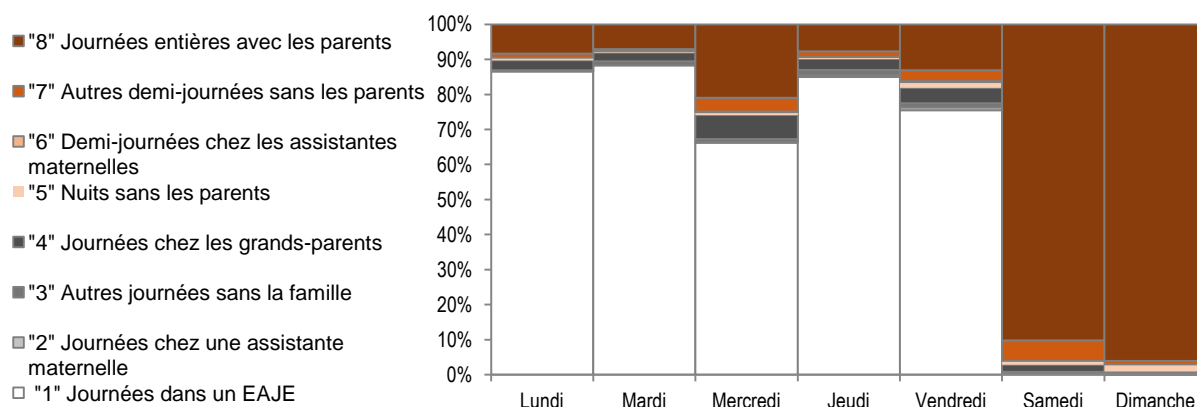
Le premier type de semaine concerne les 10 % d'enfants de moins de 3 ans qui sont principalement gardés à temps complet dans un EAJE en semaine aux horaires de travail habituels (jour de type « 1 ») – tableau 4. En moyenne, ils y passent 4 jours dans la semaine, pour une durée cumulée de 35 heures par semaine (Acs, 2012). Dans sept cas sur dix, les semaines de ce groupe sont composées de deux types de journées différentes. Les parents gardent alors intégralement leur enfant (jour de type « 8 ») 2 jours et demi par semaine : le week-end et éventuellement un autre jour (le mercredi ou en fin de semaine le plus souvent) – graphique 3.

Lorsqu'il y a un troisième type de journée dans les semaines de ces enfants, elle implique d'abord les grands-parents.

- Une journée entière : 13 % des semaines de type « 1 » comptent au moins une journée passée avec les grands-parents (1,7 jour de type « 4 » en moyenne), le plus souvent le mercredi ou le vendredi.
- Une demi-journée : 15 % de ces semaines comptent une demi-journée passée (le samedi ou le mercredi) avec les grands-parents, dans un établissement scolaire ou d'accueil du jeune enfant (jour de type « 7 »).

GRAPHIQUE 3

#### Composition des semaines de type « 1 » selon le type de journée



LECTURE • 87 % des enfants de moins de 3 ans de la semaine « 1 » ont un lundi de type « 1 » : journée passée dans un EAJE.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 1 ».

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Les possibilités offertes aux parents pour organiser la semaine de garde de leurs enfants dépendent de l'offre d'accueil qui n'est pas uniforme sur le territoire (Borderies, 2012). Celle-ci varie en nombre de places mais aussi en diversité car l'ensemble des dispositifs d'accueil ne sont pas disponibles pour toutes les familles. Leur proximité et leur disponibilité conditionnent ainsi en grande partie le choix du ou des modes d'accueil du jeune enfant. Logiquement, les semaines de type « 1 » sont beaucoup plus fréquentes dans les grandes unités urbaines (tableau 5) et dans les départements qui sont les mieux dotés en accueil collectif (Pellamourgues, 2012).

TABLEAU 5

## Caractéristiques locales de l'offre de modes de garde selon le type de semaine

	Types de semaines					Ensemble
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	
<b>Tranche d'unité urbaine</b>						
rurale et Uu < 10 000 habitants	18	45	34	35	32	35
Uu 10 000 à 200 000 habitants	18	20	18	27	26	23
Uu >= à 200 000 habitants	29	20	20	25	23	23
Uu de Paris	35	15	27	13	18	19
<b>Quartiles départementaux de places en accueil collectif pour 100 enfants</b>						
1 <sup>er</sup>	10	16	16	21	22	18
2 <sup>e</sup>	15	28	22	23	21	23
3 <sup>e</sup>	14	21	18	18	15	18
4 <sup>e</sup>	61	35	44	38	42	41
<b>Quartiles départementaux de places d'assistant(e)s maternel(le)s pour 100 enfants</b>						
1 <sup>er</sup>	55	29	40	36	38	37
2 <sup>e</sup>	21	27	23	25	25	25
3 <sup>e</sup>	12	21	19	19	21	20
4 <sup>e</sup>	12	23	18	20	17	19
<b>Proximité d'un membre de la famille à moins de 30 minutes</b>	68	68	87	78	75	74

Uu : unité urbaine.

LECTURE • 35 % des enfants de moins de 3 ans habitent une commune rurale ou bien une unité urbaine de moins de 10 000 habitants.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007, enquête PMI 2007 ; DEPP ; INSEE.

À contexte d'offre locale donné, la configuration familiale – le nombre de parents présents dans le ménage mais aussi leur situation vis-à-vis du marché du travail – détermine la semaine du jeune enfant. La prise en charge à temps complet de l'enfant par des intervenants extérieurs pour assurer la garde de l'enfant à temps complet correspond très majoritairement à des situations où les deux parents en couple ou bien le parent qui élève seul l'enfant travaillent. C'est davantage marqué et vérifié à autres caractéristiques contrôlées (annexe 2) lorsque l'activité des parents s'exerce à temps plein. Ainsi, 95 % des semaines de type « 1 » correspondent à des familles dont au moins un des parents travaille (contre 86 % pour l'ensemble). Ce sont ainsi 45 % des enfants de ce type de semaine qui sont élevés par leurs deux parents travaillant à temps complet (tableau 6). Les parents isolés actifs à temps complet sont également surreprésentés pour ce type de semaine : 9 % contre seulement 3 % pour l'ensemble des semaines. Les critères de priorité d'attribution dans un EAJE varient d'un établissement un autre ; une majorité accorde la priorité aux actifs occupés, même si dans certains cas une priorité peut être accordée aux demandeurs d'emploi (Candiago *et alii*, 2012) ; certains mettent en outre l'accent sur la monoparentalité.

Comparés à l'ensemble des enfants, ceux qui sont accueillis à temps complet en EAJE font partie globalement des ménages plutôt aisés (tableau 6). Cela résulte de l'activité des parents mais aussi de la qualification de leur emploi : trois mères sur cinq occupent (ou ont occupé) un poste de cadre ou de profession intermédiaire, contre seulement un tiers pour l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. Mais une fois l'activité des parents et d'autres caractéristiques contrôlées (annexe 2), le revenu n'intervient plus significativement dans la caractérisation des familles dont les enfants ont une semaine de type « 1 ». D'une part, le tarif d'une place dans un EAJE est souvent calculé en fonction du revenu des parents (Acs, 2012), d'autre part, dans certains établissements d'accueil collectif, une partie des places en EAJE peuvent être attribuées, voire réservées, à des familles « en difficulté » (parent demandeur d'emploi, bénéficiaire d'un minimum social, famille monoparentale).

TABLEAU 6

## Rapport au marché du travail, niveau de vie de la famille selon le type de semaine

	Types de semaines					Ensemble
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	
<b>Configuration familiale et activité</b>						
Parent isolé qui travaille à temps complet	9	4	7	1	0	3
Parent isolé qui travaille à temps partiel	3	1	4	2	0	2
Parent isolé qui ne travaille pas	2	2	1	11	15	8
Couple biactif travaillant à temps complet	45	55	55	15	5	30
Couple biactif dont un seul au plus travail à temps complet	29	30	23	21	4	19
Couple d'un actif à temps complet et d'un chômeur	5	5	4	9	13	8
Couple d'un actif à temps complet et d'un inactif	3	1	5	34	50	24
Couple d'un actif à temps partiel et d'un chômeur ou inactif	1	1	0	2	3	2
Couple sans emploi	2	1	1	6	10	5
<b>Horaires de travail atypiques de la mère</b>						
Travaille le matin, le soir ou la nuit plusieurs fois par semaine	24	26	32	20	5	18
Travaille le matin, le soir ou la nuit occasionnellement	18	22	15	8	2	12
Ne travaille jamais ni le matin, ni le soir ou la nuit	48	44	44	15	6	26
Ne travaille pas	11	8	10	58	87	44
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la mère</b>						
Artisan ou commerçant	2	2	4	3	1	2
Cadre	22	21	22	7	3	12
Profession intermédiaire	36	37	19	20	9	23
Employé	35	34	40	40	39	38
Ouvrier	3	4	11	9	8	7
Sans profession	2	1	4	21	40	18
<b>Quintiles de niveau de vie</b>						
1 <sup>er</sup>	9	3	8	24	41	20
2 <sup>e</sup>	9	7	15	25	32	20
3 <sup>e</sup>	19	23	22	23	16	21
4 <sup>e</sup>	32	31	25	16	7	20
5 <sup>e</sup>	31	35	30	13	4	19

LECTURE • 3 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale dont le parent travaille à temps complet.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

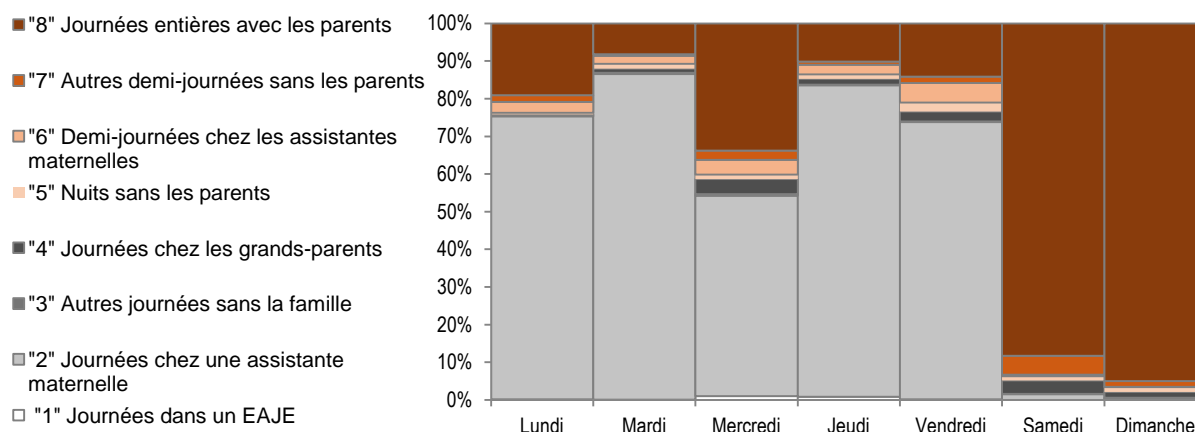
SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007, enquête PMI 2007 ; DEPP ; INSEE.

## Semaine de type « 2 » : l'enfant est gardé à temps complet aux heures de travail en semaine par une assistante maternelle (26 % des semaines)

L'enfant est gardé ici principalement par une assistante maternelle : 3,7 jours à temps complet (jour de type « 2 ») en moyenne, auxquels s'ajoute 1,2 demi-journée (jour de type « 6 ») pour 15 % des enfants. Au total, l'enfant est confié 34 heures 15 à l'assistante maternelle par semaine. Par rapport à l'enfant qui est accueilli à temps complet dans un EAJE (semaine de type « 1 »), la durée de garde parentale est plus élevée, en combinant des journées exclusives (2,7 jours de type « 8 ») et des demi-journées alternées avec un autre intervenant qu'une assistante maternelle (jour de type « 7 »). À l'instar de la semaine de type « 1 », 13 % des enfants passent une journée chez les grands-parents (jour de type « 4 »), le mercredi ou le samedi le plus souvent, mais pour une durée généralement plus courte (1,1 jour par semaine) – graphique 4.

## GRAPHIQUE 4

## Composition des semaines de type « 2 » selon le type de journées



LECTURE • 75 % des enfants de moins de 3 ans de la semaine « 2 » ont un lundi de type « 2 » : journée chez une assistante maternelle.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 2 ».

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Au regard de l'offre d'accueil locale, les semaines de type « 2 » forment le pendant des semaines de type « 1 » : elles sont surreprésentées dans les petites unités urbaines ou les communes rurales pour lesquelles les établissements d'accueil collectif sont plus rares. Ainsi, les semaines de type « 2 » sont près de deux fois moins fréquentes que les semaines de type « 1 » dans les départements les mieux dotés en EAJE. La proximité d'un membre de la famille – à moins d'une demi-heure de la résidence familiale – peut constituer une autre forme de garde disponible. Si celle-ci ne semble pas jouer significativement sur l'incidence des semaines de type « 1 », elle influence négativement celle des semaines de type « 2 » ; la garde chez une assistante maternelle apparaît ainsi davantage substituable par une garde chez un membre de la famille que l'accueil dans un EAJE.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment (graphique 1), les journées, et donc les semaines de l'enfant évoluent rapidement avec l'âge des enfants, car globalement, les parents laissent de plus en plus de place aux autres intervenants. C'est entre la première année et les 2 ans de l'enfant que l'accueil à temps complet chez une assistante maternelle est le plus fréquent (tableau 7). À 2 ans, une partie des enfants peuvent être scolarisés au moins partiellement en semaine et par ailleurs certains parents peuvent choisir de socialiser leur enfant au moins une partie de la semaine dans un établissement d'accueil collectif, notamment en jardin d'éveil, avant l'entrée à l'école à 3 ans.

Dans une moindre mesure, la taille de la fratrie influence le type de semaine de garde de l'enfant. À autres caractéristiques données (annexe 2), les semaines de type « 2 » sont un peu plus rares quand la famille s'agrandit.

Plus encore que les semaines de type « 1 », la prise en charge à temps complet par une assistante maternelle est destinée aux enfants dont les deux parents (ou le seul parent) travaillent (97 % des cas), *a fortiori* à temps plein (59 %). Par rapport aux semaines de type « 1 », les enfants élevés dans une famille où les deux parents travaillent sont surreprésentés, tandis que les enfants élevés par un parent isolé qui travaille sont plus rares.

TABLEAU 7

**Âge de l'enfant et nombre d'enfants de la famille**

	Types de semaines					Ensemble
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	
<b>Âge de l'enfant</b>						
0 à 11 mois	23	24	21	29	51	33
12 à 23 mois	40	40	37	29	30	34
24 à 29 mois	36	36	42	42	19	33
<b>Nombre d'enfants</b>						
1 enfant	56	57	50	35	29	43
2 enfants	33	34	36	39	38	36
3 enfants ou plus	11	9	14	26	34	21
<b>Nombre d'enfants de moins de 3 ans</b>						
1 seul enfant	89	93	93	77	80	85
2 enfants ou plus	11	7	7	23	21	15

LECTURE • 43 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille d'un seul enfant.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Lorsqu'ils travaillent, les parents qui ont des horaires « atypiques », le soir, la nuit ou bien tôt le matin, confient davantage leur enfant à une assistante maternelle (semaine de type « 2 ») qu'à un EAJE exclusivement (semaine de type « 1 ») qui a globalement des plages horaires d'accueil plus limitées (Acs, 2012).

Grandissant plus souvent dans des familles de deux parents actifs, 35 % des enfants des semaines de type « 2 » font partie des 20 % de ménages les plus aisés. La surreprésentation de ces ménages aisés se maintient à activité donnée (annexe 2). Comme pour les semaines de type « 1 », les parents occupent souvent des emplois de catégorie supérieure ou intermédiaire. En outre, même si le coût global moyen après allocations et aides fiscales est proche entre une place dans un EAJE et auprès d'une assistante maternelle agréée, la dépense avancée par la famille est plus importante dans la deuxième option (Blanpain, 2009), ce qui peut orienter les familles plus modestes vers d'autres choix.

**Semaine de type « 3 » : d'autres modes d'accueil à temps complet (11 % des semaines)**

Les semaines de type « 3 » sont celles où les modalités d'accueil sont les plus variées ; l'enfant connaît trois types de journées différentes dans 38 % des cas et même quatre ou plus dans 11 % des cas, à comparer avec respectivement les 22 % et les 5 % pour l'ensemble des enfants (tableau 4).

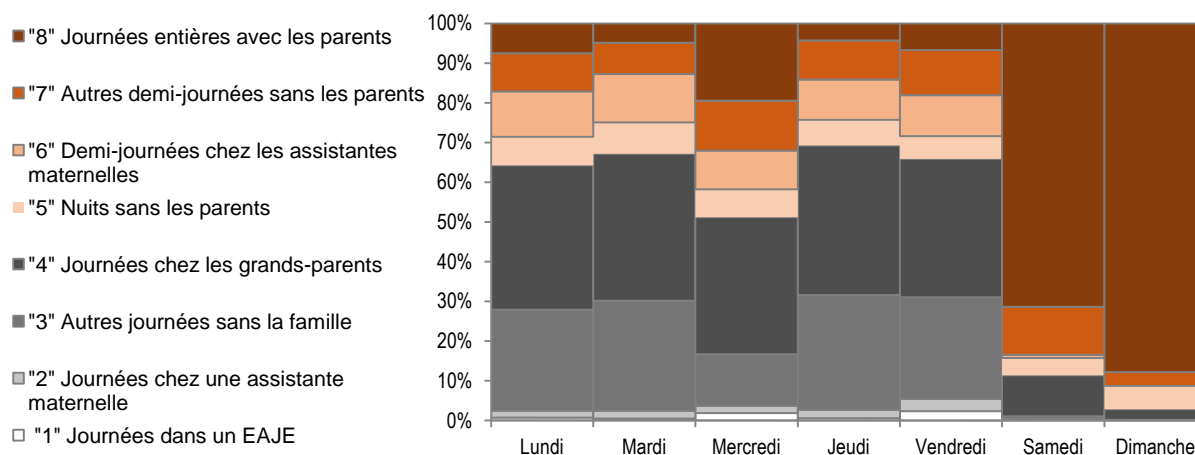
Globalement, les enfants passent moins de temps auprès de leurs parents dans ces configurations : en moyenne, ils passent un peu plus de cinq jours complets avec leurs parents par semaine (125 heures 45), soit au minimum 4 heures de moins que les enfants des semaines de types « 1 » et « 2 » et plus de 20 heures de moins que la moyenne de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. Pour 5 % de ces semaines, l'enfant ne passe même pas une seule journée exclusivement avec ses parents (jour de type « 8 »).

Le reste du temps est passé d'abord auprès des grands-parents : 56 % des semaines comptent une journée chez les grands-parents (3,4 jours de type « 4 »), un tiers une journée complète chez une garde à domicile ou à l'école (3,7 jours de type « 3 »). Les demi-journées avec une autre personne que les parents (jours de types « 6 » ou « 7 ») complètent ces semaines plus complexes (graphique 5).



## GRAPHIQUE 5

## Composition des semaines de type « 3 » selon le type de journée



LECTURE • 36 % des enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 3 » ont un lundi de type « 4 » : journées chez un grand-parent.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 3 ».

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

À la différence des deux types de semaines précédents, les semaines de type « 3 » n'apparaissent pas significativement dépendantes de l'offre locale des deux grands modes d'accueil formel, les EAJE et les assistantes maternelles. Deux traits du contexte local les caractérisent cependant : d'une part les enfants franciliens y sont surreprésentés (tableau 5), d'autre part la proximité d'un membre de la famille est vérifiée dans près de 9 semaines de type « 3 » sur 10. Ces deux traits témoignent de l'hétérogénéité de ce type de semaine. D'un côté, en Île-de-France, la faiblesse de l'offre d'assistante maternelle est compensée par une mobilisation plus forte des gardes à domicile. De l'autre, la mobilisation de membres de la famille, particulièrement des grands-parents est plus aisée lorsqu'ils se trouvent à proximité du domicile. Hétérogénéité toujours, la scolarisation d'une partie des enfants se traduit par une surreprésentation de ceux qui sont âgés de 2 ans (tableau 7).

Plus encore que les deux premiers types de semaines, les semaines de type « 3 » sont réservées aux enfants dont au moins un des parents travaille (98 %) et le plus souvent dont les deux parents (ou le seul parent) travaillent à temps plein (62 %, tableau 6). La complexité des semaines de type « 3 » peut constituer une solution pour des parents qui ont des conditions de travail atypiques. Travailler le soir, la nuit ou bien tôt le matin est une situation régulière pour un tiers des mères des enfants de la semaine de type « 3 » et une mère sur 10 a des discontinuités<sup>1</sup> dans sa journée de travail, soit deux fois plus souvent que l'ensemble des mères.

La semaine de type « 3 » rassemble des parents au niveau de vie et au statut social très hétérogènes. D'un côté, une prise en charge par la garde à domicile, qui est onéreuse et plutôt réservée aux ménages les plus aisés : 30 % des semaines de type « 3 » correspondent à un ménage appartenant au quintile de niveau de vie le plus élevé. D'un autre côté, la mobilisation de la famille peut être un recours moins coûteux que les autres modes de garde formels : la moitié des mères sont alors employées ou ouvrières.

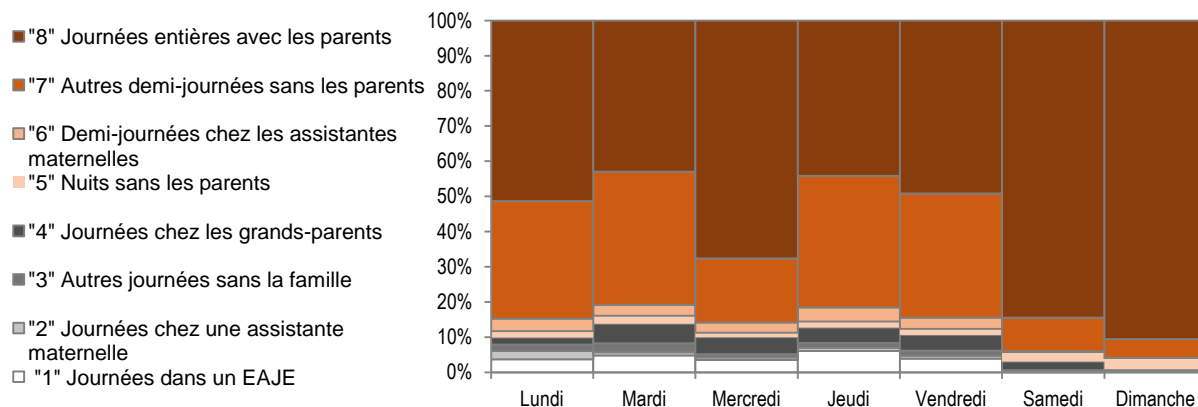
### Semaine de type « 4 » : une prise en charge épisodique par d'autres intervenants que les parents (23 % des semaines)

La semaine de type « 4 » concerne quasiment un quart des enfants de moins de 3 ans. Les parents consacrent la majeure partie du temps à la garde de l'enfant. Celui-ci passe ainsi en moyenne 4,3 jours par semaine exclusivement avec ses parents. Lorsqu'il a affaire à un autre intervenant – grand-parent, EAJE, école et dans une moindre mesure assistante maternelle – il ne passe avec lui qu'une partie de la journée. Au total, l'enfant est confié moins de 15 heures par semaine à une ou plusieurs autres personnes que ses parents (graphique 6).

<sup>1</sup> Les horaires de travail sont considérés ici discontinus lorsque la journée de travail compte au moins une coupure de deux heures ou plus.

## GRAPHIQUE 6

## Composition des semaines de type « 4 » selon le type de journées



LECTURE • 33 % des enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 4 » ont un lundi de type « 7 » : demi-journée passée sans les parents avec un autre intervenant qu'une assistante maternelle.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans de la semaine de type « 4 ».

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

Comme pour les semaines de type « 3 », le contexte local de l'offre d'accueil apparaît moins déterminant que pour les deux premiers types de semaines.

À 2 ans, une partie des enfants peuvent être scolarisés au moins partiellement au cours de la semaine (semaine de type « 3 ») et plus marginalement semaine de type « 4 ») et les parents peuvent choisir de socialiser leur enfant au moins une partie de la semaine dans un établissement d'accueil collectif en guise de préparation à la scolarisation à 3 ans. Ainsi, 42 % des enfants de la semaine de type « 4 » ont au moins 2 ans.

La prise en charge épisodique par un intervenant extérieur concerne principalement les familles dont au moins un des parents (le plus souvent la mère) ne travaille pas. Le travail à temps complet du couple parental qui est la situation majoritaire pour les trois premiers types de semaines apparaît ici très minoritaire (15 %, tableau 6). Ainsi, 42 % des mères sont inactives et 16 % recherchent un emploi. En termes de niveau de vie des ménages, un quart des enfants qui ont une semaine de référence de type « 4 » vivent dans le quintile des ménages les moins aisés.

### Semaine de type « 5 » : la garde exclusive par les parents (30 % des semaines)

Restent 30 % des enfants de moins de 3 ans, dont la garde la semaine de référence ne fait intervenir que leurs parents.

À activité des parents donnée (annexe 2), l'absence d'offre de modes de garde à proximité peut constituer la première raison d'une garde exclusive par les parents. Habiter dans un des départements les plus faiblement dotés en accueil collectif tend à augmenter la probabilité de l'enfant d'être gardé exclusivement par ses parents.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment (graphique 1), les journées, et donc les semaines de l'enfant évoluent rapidement avec l'âge des enfants : globalement, les parents laissent de plus en plus de place à d'autres intervenants. La garde exclusive par ses parents toute la semaine devient donc moins fréquente quand l'enfant grandit, or la moitié des enfants de la semaine de type « 5 » n'ont pas encore atteint l'âge d'un an.

En outre, la probabilité d'être gardé exclusivement par ses parents est significativement plus élevée, à autres caractéristiques données, dans les familles nombreuses. La conciliation entre la vie professionnelle et familiale est plus difficile lorsque la famille compte plusieurs enfants (Sautory, 2011) et l'arbitrage passe parfois par la réduction ou la cessation d'activité de l'un des parents (Crenner, 2011). Celle-ci est d'ailleurs facilitée par le complément de libre de choix d'activité (CLCA) qui rémunère le retrait total ou partiel de l'activité d'un parent à l'arrivée d'un nouvel enfant (Marical, 2007 ; Ananian, 2010).

De plus, l'économie réalisée par les parents en assurant eux-mêmes la garde est d'autant plus importante que la famille compte plusieurs enfants en bas âge.

La garde exclusive de l'enfant par les parents concerne principalement des familles dont au moins un des parents (le plus souvent la mère) ne travaille pas. Lorsque l'enfant est gardé exclusivement par ses parents, 19 % des mères sont chômeuses et 68 % sont inactives. Plus précisément, 28 % des enfants qui sont gardés exclusivement par leurs parents ont une mère en congé parental, pour 25 % la mère est inactive et a déjà travaillé (hors congé parental) et pour 15 % la mère n'a jamais travaillé. Moindre qualification, conditions de travail peu compatibles avec l'entretien d'un jeune enfant sont des facteurs qui favorisent le retrait du marché du travail à la naissance d'un enfant (Eydoux, Letablier et Sylla, 2006 ; Ananian, 2010 ; Galtier, 2011).

Pourtant, 5 % des gardes exclusives par les parents sont assurées par des couples biactifs à temps complet. Dans 4 cas sur 10, cela correspond à une période de congé maternité. Dans les autres cas, la compatibilité entre garde exclusive de l'enfant et travail à temps complet suppose des horaires décalés de travail des conjoints ou un travail à domicile d'un des conjoints (Sautory, 2011 ; Lesnard et de Saint Pol, 2008).

Ainsi, 2 enfants gardés exclusivement par leurs parents sur 5 vivent dans le quintile des ménages les moins aisés (tableau 6). Même à activité comparable, la prise en charge même épisodique de l'enfant par un mode de garde payant (semaine de type « 4 ») reflète un niveau de vie plus élevé du ménage.

Au total, 30 % des enfants de moins de trois ans sont gardés exclusivement par leurs parents pendant la semaine de référence. Pour 12 %, ils sont pris en charge uniquement par leurs parents et d'autres membres de la famille. Le recours à un seul type de mode de garde formel – assistante maternelle, EAJE, garde à domicile ou école – dans la semaine concerne la moitié des enfants : pour 36 %, la semaine de l'enfant ne compte donc que des épisodes avec les parents et avec ce mode de garde formel et pour 14 %, la famille (autre que les parents) complète le dispositif de garde de l'enfant. Seulement, 5 % des enfants ont affaire dans la semaine avec au moins deux types de modes gardes formels en plus de leurs parents (dont 1 % avec en outre une prise en charge par un autre membre de la famille). Restent 3 % d'enfants qui sont dans les autres situations, notamment ceux gardés par leurs parents et un autre dispositif qu'un mode de garde formel : amis, voisins, activités périscolaires, établissements spécialisés.

## Annexe 1 - Caractérisation détaillée des huit journées types de la semaine de garde habituelle d'un enfant de moins de 3 ans

### L'accueil à temps complet de l'enfant en semaine en dehors de la famille : les trois premiers types de journées

Les trois premiers types de journées recouvrent un peu moins du quart de l'ensemble des jours sur la semaine entière. L'enfant y est gardé à temps complet en semaine aux horaires habituels de travail par un intervenant qui n'est ni son père, ni sa mère, ni un autre membre de la famille. Les parents assurent cependant en moyenne 15 heures du temps de garde total de l'enfant (tableau A).

#### Journées de type « 1 » : journées passées dans un EAJE (7 % des journées)

La garde en EAJE est principalement assurée par les services d'une crèche (88 % des cas de prise en charge) et pour les cas restants par ceux d'une halte-garderie ou d'un jardin d'enfants. La fréquentation des jardins d'enfants augmente avec l'âge de l'enfant (15 % des prises en charge des enfants âgés de 2 ans, contre 8 % pour ceux de moins d'un an). Les épisodes passés en crèche ont une durée plus élevée que dans les autres structures (8 heures 30 contre 6 heures 45 en halte-garderie ou dans un jardin d'enfants).

Dans 9 cas sur 10, l'enfant connaît deux types d'intervenants au cours de la journée : le personnel d'un EAJE aux horaires de travail habituels et ses parents le reste de la journée. Dans un cas sur 10, l'accueil en journée dans un EAJE est complété en début ou plus souvent en fin de journée par la prise en charge par un autre membre de la famille (les grands-parents dans 7 % des cas), par un voisin ou à un ami (2 %) pour une durée de 2 heures en moyenne. Pour une part très marginale des journées de cette classe, le dispositif d'accueil associe en journée un temps partiel en EAJE avec une garde à domicile.

La présence d'un établissement collectif proche du domicile et l'activité professionnelle des parents conditionnent fortement la fréquence des journées passées à temps complet dans un EAJE ; ainsi deux tiers des journées de type « 1 » concernent des enfants vivant dans les grandes unités urbaines qui sont les mieux dotées en établissement d'accueil collectif (Borderies, 2012) et plus de la moitié de ces journées d'accueil à temps complet s'adressent à des enfants dont les deux parents (ou le seul parent) travaillent à temps plein ; cela va de pair avec un niveau d'éducation plus élevé et des emplois plus qualifiés pour les mères (cadres et professions intermédiaires) et un meilleur niveau de vie du ménage qu'en moyenne (Acs, 2012). Globalement, la proportion des enfants fréquentant un EAJE à temps complet n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (tableau A). La situation est cependant très différenciée selon l'activité du parent isolé. La part des enfants dont le parent isolé travaille à temps complet est trois fois plus élevée que pour l'ensemble de la population, tandis que ceux dont le parent ne travaille pas est quatre fois moins élevée. Quand il y a prise en charge à temps complet par un mode de garde payant, l'EAJE est plus fréquent que l'assistante maternelle : quelle que soit l'activité du parent, la part des enfants de parents isolés est toujours deux fois plus élevée que ceux qui sont gardés par une assistante maternelle à temps complet (jours de type « 2 »).

TABLEAU A

## Prise en charge par les différents intervenants selon le type de journée

		Types de journées							
		« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	« 6 »	« 7 »	« 8 »
		Journées dans un EAJE	Journées chez une assistante maternelle	Autres journées sans la famille	Journées chez les grands-parents	Les nuits sans les parents	Demi-journées chez une assistante maternelle	Autres demi-journées sans les parents	Journées passées exclusivement avec les parents
<b>Prise en charge en % et durée en minutes (1)</b>									
(beau-)Père ou (belle-)mère	prise en charge	100	100	100	100	81	100	100	100
	durée si prise en charge	15 h 30	14 h 45	14 h 15	15 h 15	9 h 00	19 h 30	20 h 30	24 h 00
Assistante maternelle	prise en charge	0	100	3	0	25	100	2	0
	durée si prise en charge	ns	9 h 00	ns	ns	12 h 30	4 h 15	ns	ns
Autre membre de la famille	prise en charge	7	4	12	100	73	2	39	0
	durée si prise en charge	2 h 00	2 h 15	3 h 30	8 h 15	14 h 00	ns	3 h 00	ns
EAJE	prise en charge	100	0	0	4	12	0	19	0
	durée si prise en charge	8 h 15	ns	ns	3 h 15	8 h 15	ns	2 h 45	ns
École	prise en charge	0	4	36	5	5	3	35	0
	durée si prise en charge	ns	3 h 15	7 h 30	3 h 15	ns	ns	4 h 15	ns
Garde à domicile	prise en charge	1	1	48	0	1	0	2	0
	durée si prise en charge	ns	ns	9 h 45	ns	ns	ns	4 h 15	ns
Ami, voisin	prise en charge	2	1	17	0	8	1	7	0
	durée si prise en charge	1 h 45	1 h 15	8 h 30	ns	ns	ns	3 h 00	ns
Autres (périscolaires, transport...)	prise en charge	0	0	18	0	6	0	4	0
	durée si prise en charge	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
<b>Nombre d'intervenants différents</b>									
1		0	0	0	0	17	0	0	100
2		89	90	68	91	56	94	94	0
3 ou plus		11	10	32	9	27	6	6	0
<b>Nombre d'épisodes différents</b>									
1		0	0	0	0	14	0	0	100
2		7	7	5	8	34	5	11	0
3		82	83	64	73	26	87	76	0
4 ou plus		12	10	31	18	26	8	13	0

ns : non significatif.

(1) Les durées sont arrondies au quart d'heure le plus proche.

LECTURE • Sur la semaine entière, du lundi au dimanche de minuit à 23 h 59, 7 % des journées de type « 1 » comprennent un épisode passé auprès d'un membre de la famille autre que ses (beaux-)parents. Dans ce cas, il est gardé pour une durée moyenne de 2 heures. Au total, 11 % des journées de type « 1 » mobilisent trois intervenants différents et 12 % des journées comportent 4 épisodes de garde ou plus.

CHAMP • France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

TABLEAU B

## Caractéristiques sociodémographiques des enfants et des parents selon le type de journée

	Types de jours									Ensemble
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	« 6 »	« 7 »	« 8 »	« 8 » en semaine	
<b>Tranche d'unité urbaine</b>										
rurale ou Uu < 10 000 habitants	18	43	18	35	41	34	63	35	35	35
Uu 10 000 à 200 000 habitants	18	20	9	24	25	27	18	24	25	23
Uu >= à 200 000 habitants	30	21	17	24	23	26	14	23	23	23
Uu de Paris	35	16	57	18	11	14	4	18	17	19
<b>Âge de l'enfant</b>										
0 à 11 mois	23	24	24	20	24	21	25	40	44	33
12 à 23 mois	39	39	29	43	38	24	39	33	32	34
24 à 29 mois	38	37	47	36	38	55	36	28	24	33
<b>Taille de la famille</b>										
1 enfant	55	59	44	55	51	37	55	36	32	43
2 enfants	33	33	43	35	35	35	32	38	39	36
3 enfants ou plus	12	9	13	10	15	27	13	26	29	21
<b>Configuration familiale et activité</b>										
Parent isolé avec un emploi à temps complet (TC)	9	4	4	6	9	1	2	2	1	3
Parent isolé avec un emploi à temps partiel (TP)	3	1	8	2	2	2	0	1	1	2
Parent isolé sans emploi	2	1	1	1	6	10	1	11	13	8
Couple 2 emplois à temps complet	43	59	63	54	44	19	45	19	11	30
Couple 1 emploi à temps complet et un TP	27	27	14	28	22	24	37	15	12	19
Couple 1 emploi à temps complet et un chômeur	6	5	5	3	4	8	6	10	11	8
Couple 1 emploi à temps complet et un inactif	7	1	5	5	9	28	7	34	41	24
Couple 1 emploi à temps partiel et un sans emploi	1	1	0	0	1	2	1	2	2	2
Couple sans emploi	2	1	0	1	3	6	2	7	8	5
<b>Diplôme de la mère (1)</b>										
Aucun diplôme ou CEP	4	1	4	4	13	14	4	15	18	11
BEPC, CAP	15	12	11	23	25	28	23	30	33	25
BAC	15	17	11	24	20	21	28	18	18	18
BAC +2 ou supérieur	65	69	74	49	43	37	45	37	31	45
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la mère (1)</b>										
Artisan, commerçant	2	3	1	3	6	4	4	2	2	2
Cadre	22	21	50	14	8	8	11	8	5	12
Profession intermédiaire	34	37	16	26	22	17	28	19	16	23
Employé	35	34	26	45	34	43	41	38	39	38
Ouvrier	3	4	4	9	21	9	11	8	8	7
Sans profession	3	1	2	3	10	19	6	26	31	18
<b>Quintiles de niveau de vie</b>										
1 <sup>er</sup>	10	3	5	7	16	23	3	28	33	20
2 <sup>e</sup>	10	7	11	12	17	25	15	25	28	20
3 <sup>e</sup>	19	22	10	32	24	24	27	19	19	21
4 <sup>e</sup>	31	32	15	29	19	14	39	15	12	20
5 <sup>e</sup>	31	37	59	20	24	14	15	13	9	19
<b>Quartiles départementaux de places en accueil collectif pour 100 enfants</b>										
1 <sup>er</sup>	10	15	7	18	23	21	21	20	21	18
2 <sup>e</sup>	16	27	14	22	30	23	37	22	22	23
3 <sup>e</sup>	13	22	8	19	19	21	22	17	16	18
4 <sup>e</sup>	61	35	70	41	28	36	21	41	40	41

TABLEAU B (SUITE)

	Types de jours									Ensemble
	« 1 »	« 2 »	« 3 »	« 4 »	« 5 »	« 6 »	« 7 »	« 8 »	« 8 » en semaine	
<b>Quartiles départementaux de places d'assistant(e)s maternel(le)s pour 100 enfants</b>										
1 <sup>er</sup>	53	30	68	35	25	37	19	37	36	37
2 <sup>e</sup>	21	26	17	25	30	24	28	25	25	25
3 <sup>e</sup>	13	21	6	21	26	20	23	20	21	20
4 <sup>e</sup>	13	23	8	20	19	19	30	18	18	19

(1) Mère ou à défaut le père.

LECTURE • 18 % des journées de type « 1 » sont vécues par des enfants vivant dans une commune rurale ou une unité urbaine de moins de 10 000 habitants.

CHAMP • France métropolitaine, enfants âgés de moins de 3 ans.

SOURCE • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

### Journées de type « 2 » : journées chez une assistante maternelle (14 % des journées)

La garde de l'enfant par une assistante maternelle excède plus souvent (30 %) les plages horaires de travail standard des parents qu'en EAJE, mais là encore, tôt le matin ou tard en soirée, ces horaires atypiques restent limités – à un peu plus d'une demi-heure par jour (Nicolas et Boyer, 2010).

Le temps moyen de garde de l'enfant diminue de trois quarts d'heure lorsqu'il est confié à une assistante maternelle non agréée (3 % des cas) plutôt qu'à une personne agréée (88 % des cas de prise en charge) ou à une crèche familiale.

Comme pour les jours de type « 1 », dans 9 cas sur 10 l'enfant est gardé en journée par deux intervenants, dont ses parents. Dans 4 % des cas, l'enfant passe une matinée à l'école maternelle. Le temps de garde par l'assistante maternelle est alors réduit d'autant (cf. graphique 2).

En zone rurale ou dans les petites unités urbaines où l'offre d'accueil collectif est limitée, l'activité professionnelle des parents détermine – plus encore peut-être que dans le cas des journées de type « 1 » – la fréquence des journées de type « 2 ». Plus de 6 de ces journées sur 10 correspondent à une situation familiale où les deux parents travaillent à temps complet. Mais, lorsque l'enfant est élevé par un seul parent qui travaille à plein temps, il est relativement plus souvent accueilli en EAJE que chez une assistante maternelle. Cela se reflète dans le niveau de vie du ménage qui apparaît plus élevé que la moyenne mais aussi que celui des enfants qui ont des jours de type « 1 », à temps complet dans un EAJE (tableau B).

### Journées de type « 3 » : journées plus diversifiées avec la prise en charge de l'enfant par une garde à domicile, l'école, des amis ou voisins (2 % des journées)

Deux tiers des journées font intervenir une garde à domicile (pendant 9 heures 45) ou une autre personne qui ne fait pas partie de la famille (pendant 8 heures et demie) et plus du tiers des journées (36 %) se passent à l'école (pendant 7 heures 30).

Pour 12 % des journées de cette catégorie, la garde de l'enfant fait appel à un autre membre de la famille (pour 9 % aux grands-parents) : soit en début de journée avant 8 heures (graphique 2), soit en complément des trois autres modes de garde utilisés à titre principal.

En effet, dans près d'un cas sur 3 de cette classe, l'enfant connaîtra deux (très exceptionnellement trois) autres modes d'accueil en dehors de ses parents dans la même journée. C'est davantage le cas lorsque le mode d'accueil principal est l'école (75 %) : il s'agit alors d'un établissement périscolaire en fin d'après-midi et dans une moindre mesure d'un membre de la famille qui assure le relais entre les parents et l'école en début ou plus rarement en fin de journée (Sautory *et alii*, 2011).

Au total, le temps passé sans les parents est plus élevé que pour les deux premières classes : 9 heures 45 en moyenne et même 10 heures 15 lorsque l'enfant est gardé à domicile.

## Annexe 1 suite

L'hétérogénéité plus grande des situations pour les journées de type « 3 » se reflète dans le portrait contrasté des enfants et des parents. D'une part, dans près de 6 cas sur 10, ces journées concernent des familles vivant en Île-de-France. Or, Paris se caractérise par une offre faible d'assistantes maternelles, compensée par une prise en charge de l'enfant plus fréquente par une garde à domicile. Ce mode de garde plus coûteux (Blanpain, 2009) se traduit par un profil plus marqué des parents (tableau B) : les deux tiers des journées de type « 3 » correspondent à des familles dont les deux parents (ou le seul parent) travaillent à temps complet ; les trois quarts des mères sont diplômées de l'enseignement supérieur et la moitié sont cadres. Au total, 60 % des familles appartiennent au quintile de revenu le plus élevé. D'autre part, un peu moins de la moitié des journées de type « 3 » concernent des enfants de 2 ans qui ont accès à la scolarisation, généralement combinée à d'autres formes de prise en charge.

### Des grands-parents fortement sollicités pour garder l'enfant : journées de types « 4 » ou « 5 »

Au cours des journées de type « 4 » les membres de la famille autres que les (beaux-)parents assurent le premier rôle dans la garde de l'enfant dans la journée, principalement les grands-parents. Pour les journées du type « 5 », l'enfant passe l'essentiel voire la totalité de la journée sans son père ni sa mère, le plus souvent avec un autre membre de la famille. Au total, ces deux types de journées regroupent environ 6 % de l'ensemble des journées des enfants de moins de 3 ans.

Les membres de la famille interviennent également dans les autres types de journées : au total sur l'ensemble des journées, quel que soit leur type, 28 % des enfants ont dans la semaine un épisode de garde chez un autre membre de la famille (tableau 1). Cela concerne 10 % de l'ensemble des journées des enfants de moins de 3 ans. Dans ces cas, plus de 9 fois sur 10, un membre de la famille se trouve à proximité – à moins de 30 minutes – de la résidence familiale.

Les grands-parents sont alors les premiers sollicités, dans plus de 9 cas sur 10, et la branche maternelle deux fois plus souvent que du côté paternel. D'une part, les aïeux maternels sont plus proches géographiquement : 49 % contre 42 % des ascendants paternels résident à moins d'une demi-heure du domicile. Mais même à distance comparable, c'est aux grands-parents maternels que l'enfant est confié en priorité.

#### Journées de type « 4 » : journées chez les grands-parents (5 % des journées)

L'enfant est ainsi confié 8 heures 15 en moyenne à un membre de la famille autre que ses parents (tableau A) : 5 heures auprès des grands-parents maternels, un peu plus de 2 heures et demie auprès des grands-parents paternels et trois quarts d'heure auprès d'un autre membre de la parentèle. En semaine, les grands-parents assurent souvent (50 % des cas) une garde de l'enfant qui déborde – d'un peu moins d'une heure en moyenne – les horaires habituels de travail, accueillant leur petit-enfant avant 8 heures du matin ou plus souvent tard en soirée après 19 heures.

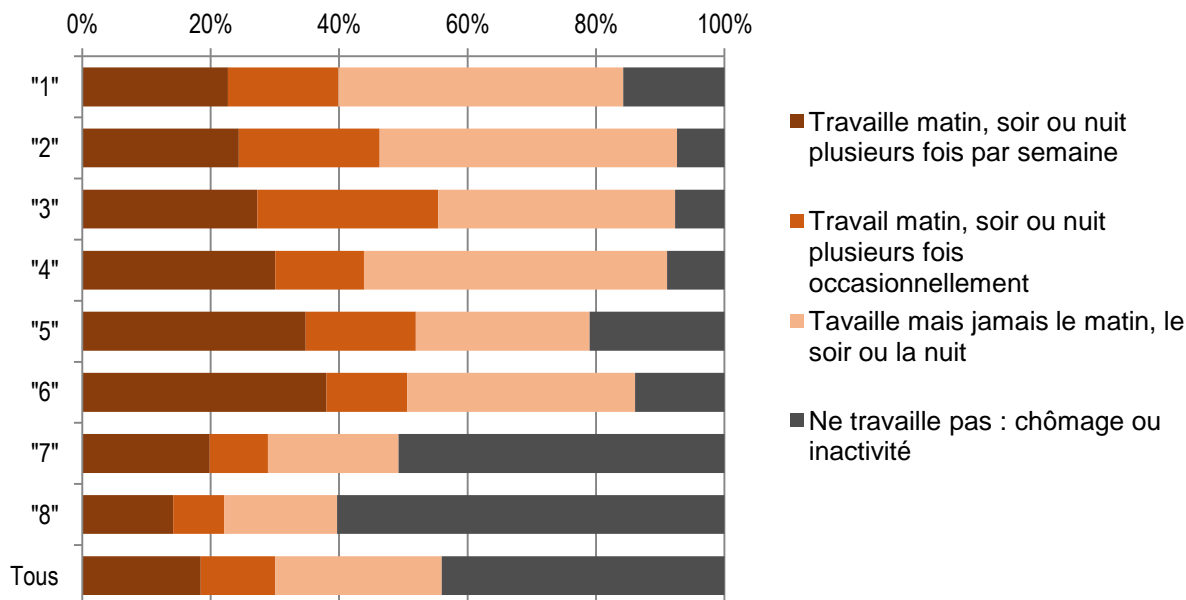
Dans un cas sur 10, il y a un troisième intervenant : pour moitié une matinée passée à l'école ou dans un EAJE (plutôt dans un jardin d'enfant ou une halte-garderie), les grands-parents assurant alors la continuité de l'accueil entre l'établissement et les parents.

Au regard de l'activité des parents et de l'offre départementale d'accueil des enfants, les journées de type « 4 » s'inscrivent dans un contexte proche de celui des journées de type « 2 », passées à temps complet auprès d'une assistante maternelle : des parents qui travaillent – le plus souvent à temps plein – plutôt en zone rurale ou dans une petite unité urbaine, moins bien lotie en accueil collectif. Mais les journées de type « 4 » se distinguent des journées de type « 2 » par des conditions d'emploi et de niveau de vie des parents globalement moins favorables : en particulier les mères, peu diplômées et occupant des postes moins qualifiés, travaillent plus souvent en horaires discontinus (16 % contre 12 % pour les journées de type « 2 ») ou ont des horaires atypiques (30 % contre 24 % – graphique). La prise en charge de l'enfant par les grands-parents résulte alors de contraintes horaires difficilement compatibles avec un mode d'accueil formel, voire de contraintes budgétaires du ménage.



## GRAPHIQUE

## Horaires de travail de la mère (1) selon le type de journée



(1) Mère ou à défaut le père.

LECTURE • Parmi les journées de type « 1 » des enfants de moins de 3 ans, 23 % des mères travaillent tôt le matin, tard le soir, la nuit plusieurs fois par semaine.

CHAMP • France métropolitaine, mères – à défaut pères – des enfants de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

## Journées de type « 5 » : nuits sans les parents (2 % des journées)

Les journées de type « 5 » se distinguent par une faible durée de la garde parentale, de 7 heures 15 seulement. Deux journées sur dix de ce type se déroulent même sans aucune garde parentale. C'est alors un membre de la famille, un grand-parent le plus souvent, qui assure principalement l'accueil de l'enfant (73 % des journées y recourent pour une durée de 14 heures).

Plus encore que les journées de type « 4 », elles ne correspondent pas nécessairement à un accueil en semaine aux horaires standard : 30 % des jours correspondent au samedi ou au dimanche (43 % pour les jours sans aucune présence parentale) et dans tous les cas, d'autres intervenants que les parents sont sollicités aux horaires atypiques : ainsi 80 % des journées commencent ou se terminent par une nuit passée sans les parents (contre 2 % de l'ensemble des journées).

Pour les seules périodes d'accueil atypiques (week-end ou hors plages horaires de travail standard en semaine), la famille – les grands-parents dans plus de 9 cas sur 10 – est la plus sollicitée : 67 % le matin ou le soir en semaine et 85 % pour une garde le week-end. Parmi les modes d'accueil formels, les EAJE apparaissent globalement moins flexibles qu'une assistante maternelle malgré des horaires d'ouverture plus larges dans les grandes unités urbaines et la mise en place d'offre spécifique (Eydoux, 2005) : en semaine, que ce soit pour une garde tôt le matin ou tard le soir, ou bien pour une garde le week-end, l'intervention des assistantes maternelles est quatre fois plus fréquente que celle d'un EAJE. Enfin, une autre personne en dehors de la famille, ami voisin mais aussi baby-sitter, peut également intervenir le week-end (5 %) ou en semaine aux horaires atypiques (9 %) – cf. graphique 2.

Globalement, ces journées que l'enfant passe majoritairement sans ses parents correspondent plus souvent (35 %) à des horaires de travail atypiques de la mère que pour les classes précédentes dans des familles dont les deux (le seul) parents travaillent (graphique). Plus généralement, il s'agit de mères encore moins diplômées, exerçant des emplois moins qualifiés que dans le cas des journées de type « 4 » : pour plus de la moitié de ces journées les enfants de cette classe ont une mère ouvrière ou employée.

## Annexe 1 suite

### Les demi-journées sans les parents : journées de type « 6 » ou « 7 »

Les types « 6 » et « 7 » regroupent des journées que l'enfant passe essentiellement auprès d'au moins l'un de ses parents, mais qui comptent aussi l'équivalent d'une matinée ou d'une après-midi auprès d'un autre intervenant. Au total, la journée de l'enfant comprend un temps de garde parental d'environ 20 heures. En semaine, aux horaires de travail habituels (de 8 heures à 19 heures), il est de 7 heures 30, aux deux tiers assumé par la mère seule et 10 % uniquement par le père.

#### Journées de type « 6 » : demi-journées chez une assistante maternelle (2 % des jours)

Une partie du temps passé auprès de l'assistante maternelle correspond à des plages horaires atypiques en semaine : 24 % de ces plages de prise en charge à temps partiel comportent une durée de garde en dehors des horaires standard, avant 8 heures du matin et surtout après 19 heures. En revanche, la prise en charge à temps partiel à une assistante maternelle demeure très rare le week-end (moins de 2 %). Au total, ces prises en charge limitées à une demi-journée de garde par une assistante maternelle sont plus fréquentes le vendredi (23 %) ou le mercredi (19 %).

Plus encore que pour les journées entières (de type « 2 »), les demi-journées passées chez l'assistante maternelle s'inscrivent nettement dans un environnement rural ou de petites villes qui ne sont pas toujours équipées d'une crèche (6 journées sur 10). Les parents travaillent tous les deux comme pour les autres types de journées, mais le travail à temps partiel des mères est fréquent. Ces dernières doivent en outre composer avec des horaires atypiques de travail plus souvent encore que pour les journées de type « 5 » (graphique) ou avec des horaires de travail discontinus (2 cas sur 10 contre moins d'un sur 10 pour l'ensemble des journées d'accueil du jeune enfant).

#### Journées de type « 7 » : les autres demi-journées passées sans les parents (8 % des journées)

L'enfant passe en moyenne 3 heures chez un grand-parent ou un autre membre de la famille (39 % des journées) ou encore chez une autre personne (amie, voisin, baby-sitter, 7 %). En semaine, ces épisodes vont au-delà de la période standard dans environ 3 cas sur 10. En fin de semaine – surtout la nuit du samedi au dimanche –, l'enfant peut même passer la nuit sans ses parents.

Dans 35 % des cas, l'enfant (âgé de 2 ans) va à l'école ; il y passe une demi-journée, davantage le matin que l'après-midi (cf. graphique 2 et Legendre, 2011).

Enfin, une fois sur cinq c'est un EAJE ou plus marginalement une garde à domicile qui prend en charge l'enfant pour environ 3 heures (davantage en cas de garde à domicile). Au sein des EAJE, la demande s'adresse ici davantage aux haltes-garderies ou aux jardins d'enfants qu'aux crèches, notamment pour les épisodes les plus courts. Pour une séquence de garde de quelques heures dans la journée, l'assistante maternelle (jour « 6 ») et l'EAJE apparaissent plutôt complémentaires. D'un côté, la plage horaire de disponibilité des assistantes maternelles apparaît un peu plus étendue que celle des EAJE : en semaine, moins d'une demi-journée sur 10 dans un EAJE comporte une période de garde en dehors des horaires standard, avant 8 heures du matin et surtout après 19 heures. Mais de l'autre côté, l'EAJE semble plus souple pour des séquences d'accueil très courtes (Acs, 2012) : un quart des périodes d'accueil chez une assistante maternelle de la journée de type « 6 » durent au plus 3 heures et demie contre 2 heures seulement en EAJE dans la journée de type « 7 ».

La prise en charge de l'enfant par deux intervenants autres que les parents est très rare (6 %) et intervient le plus souvent quand l'enfant va à l'école (85 %).

Logiquement, du fait de la scolarisation, les enfants de 2 ans sont fortement surreprésentés ici (tableau B). Comme pour la classe « 6 », la norme n'est plus le travail à temps plein des deux parents pour ces journées de type « 7 ». La moitié des mères ne travaillent pas, une sur 5 n'a même jamais travaillé, et plus d'un tiers ne recherchent pas d'emploi. Cela va de pair avec un niveau de diplôme des mères et un niveau de vie des familles inférieur à la moyenne et bien inférieur aux cas des prises en charge par un accueil formel à temps complet.

## Les journées passées exclusivement auprès des parents : les journées de type « 8 » (61 % des jours)

Pour les jours de la semaine où l'enfant est gardé exclusivement par ses parents, le temps de garde parental est encore davantage assuré par les mères (45 % des 24 heures contre 3 % seulement pour les pères). En se limitant aux horaires de travail habituels (de 8 heures à 19 heures), les enfants exclusivement gardés par leurs parents, le sont d'abord par leur mère : 68 % du temps seule et 28 % avec leur conjoint.

Lorsque l'enfant passe toute la journée avec ses parents en semaine (du lundi au vendredi), cela suppose souvent l'inactivité ou le chômage d'au moins un parent. Dans le cas des couples, 13 % des pères et 69 % des mères ne travaillent pas. Restent 27 % des journées en dehors du week-end passées avec deux parents qui travaillent tous les deux. Dans ces derniers cas, le travail à temps partiel, les horaires décalés entre les conjoints ou encore le travail à domicile (Sautory, 2011) peuvent permettre de résoudre la conciliation entre travail et garde de l'enfant.

## Annexe 2 - Effets moyens<sup>1</sup> des caractéristiques sociodémographiques et de contexte sur la probabilité du type de semaine de garde

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
<b>Âge de l'enfant</b>					
0 à 11 mois	-5	-8*	-1	3*	11***
12 à 23 mois					
24 à 29 mois	0	-7**	5**	4***	-3**
<b>Taille de la fratrie</b>					
1 enfant	1	2	-2	0	-2*
2 enfants	ref	ref	ref	ref	ref
3 enfants ou plus	1	-6*	-1	3*	3**
<b>Configuration familiale et activité</b>					
Parent isolé qui travaille à temps complet	10	-5	2	-5**	-1
Parent isolé qui travaille à temps partiel	-4	10	-3	1	-5**
Parent isolé qui ne travaille pas	-10*	-38***	-8***	21***	34***
Couple biactif travaillant à temps complet	ref	ref	ref	ref	ref
Couple biactif dont un seul au plus au travail à temps complet	1	-4	-4**	8***	-2
Couple d'un actif à temps complet et d'un chômeur ou inactif	-14**	-46***	-8***	21***	47***
Couple avec au plus un actif à temps partiel	-7	-29***	-9***	15***	30***
<b>Quintile de niveau de vie</b>					
1 <sup>er</sup> quintile	1	-28***	8	4*	15***
2 <sup>e</sup> quintile	0	-12**	3	3	6**
3 <sup>e</sup> quintile	ref	ref	ref	ref	ref
4 <sup>e</sup> quintile	1	6	-2	-2*	-3**
5 <sup>e</sup> quintile	-4	14***	-1	-4***	5***
<b>Taille d'unité urbaine</b>					
rurale et Uu <10 000 habitants	-11***	10**	-1	-1	3*
Uu 10 000 à 200 000 habitants	-3	1	-1	1	2
Uu >=200 000 habitants	ref	ref	ref	ref	ref
Uu Paris	-1	-3	2	-2	5*
<b>Quartile départemental de places d'assistantes maternelles pour 100 enfants</b>					
1 <sup>er</sup> quartile	7*	-11***	2	2	0
2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> quartile	ref	ref	ref	ref	ref
4 <sup>e</sup> quartile	0	3	0	0	-2**
<b>Quartile départemental de places en accueil collectif pour 100 enfants</b>					
1 <sup>er</sup> quartile	1	-8*	1	3	3*
2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> quartile	ref	ref	ref	ref	ref
4 <sup>e</sup> quartile	8**	-7*	-2	1	0
<b>Proximité d'un membre de la famille</b>					
	-4	-12***	14***	3*	0

NOTE • Estimations non pondérées. \*\*\* coefficient significatif à 1 %, \*\* significatif à 5 %, \* significatif à 10 %.

LECTURE • Par rapport à la situation de référence (un enfant âgé de 1 an, dans une famille de 2 enfants, dont les deux parents sont en couple et travaillent à temps complet, dont le ménage appartient au 3<sup>e</sup> quintile de niveau de vie, habitant dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus hors Paris, dans le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> quartile départemental d'offre d'accueil collectif et d'assistante maternelle et ne vivant pas à proximité d'un membre de la famille), habiter en zone rurale ou dans une petite unité urbaine réduit la probabilité que l'enfant ait une semaine de garde de type 1 de 11 %.

CHAMP • France métropolitaine, enfants âgés de moins de 3 ans.

SOURCES • DREES, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2007.

<sup>1</sup> Effets moyens d'un modèle logit polytomique (Afsa-Essafi, 2003) expliquant le type de semaine d'accueil de l'enfant par différentes caractéristiques de l'enfant, de sa famille et de l'offre locale des modes d'accueil.

## Bibliographie

### Ouvrages

CNAF – Observatoire de la petite enfance, 2012, *L'accueil du jeune enfant en 2011*, Données statistiques.

### Articles de périodiques et articles de revue

Acs M., 2012, « La fréquentation des établissements d'accueil du jeune enfant par les moins de 3 ans », *Études et Résultats*, DREES, n° 824, décembre.

Afsa-Essafi C., 2003, « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théorie et applications », *Documents de travail Série méthodologie statistiques*, INSEE, n° 0301.

Ananian S., Robert-Bobée I., 2009, « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans en 2007 », *Études et Résultats*, DREES, n° 678, février.

Ananian S., 2010, « L'activité des mères des jeunes enfants depuis la mise en place du complément de libre choix d'activité », *Études et Résultats*, DREES, n° 726, mai.

Blanpain N., 2009, « Les dépenses pour la garde des jeunes enfants », *Études et Résultats*, DREES, n° 695, juin.

Borderies F., 2012, « L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans en 2010 », *Études et Résultats*, DREES, n° 803, juin.

Candiago Ph., Moreira M., Ruffiot A., Robin K., Maneveau R., 2012, « Les publics des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) – attribution des places et gestion au quotidien », *Dossier d'études*, CNAF, n° 152, mai.

Crenner E., 2011, « Prendre un congé parental : une décision qui dépend essentiellement du nombre d'enfants et de l'emploi occupé auparavant », *Études et Résultats*, DREES, n° 751, février.

DREES (coordination), 2013, *Bien être des jeunes enfants dans l'accueil et l'éducation en France et ailleurs – Actes du colloque du 10 et 11 octobre 2011*, Collection Études et statistiques, février.

Eydoux A., 2005, « Les métiers de la petite enfance à l'épreuve des horaires atypiques : les leçons des structures expérimentales », *Recherches et prévisions*, CNAF, n° 80, juin.

Galtier B., 2011, « L'arbitrage entre emploi et inactivité des mères de jeunes enfants : le poids des contraintes familiales, professionnelles et sociétales sur les modes d'accueil des enfants », *Économie et statistique*, INSEE, n° 447.

Legendre É. (en collaboration avec Garrouste M.), 2011, « Les enfants scolarisés à 2 ans vont à l'école surtout le matin et rarement l'après-midi », *Études et Résultats*, DREES, n° 779, octobre.

Lesnard L., de Saint Pol T., 2008, « Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux », *Économie et statistique*, INSEE, n° 414, pp. 53-74.

Lesnard L., de Saint Pol T., 2004, « Introduction aux méthodes d'appariement optimal », Documents de travail du CREST n° 2004-15, INSEE.

Marical F., 2007, « Réduire son activité pour garder son enfant : les effets de la PAJE », *Recherches et prévisions*, CNAF, n° 88, juin.

Nicolas M., Boyer D., 2010, « Temps d'accueil des jeunes enfants : une standardisation de l'offre ? Étude exploratoire », *Politiques sociales et familiales*, CNAF, n° 101, septembre.

Pellamourges B., 2012, « Quelle offre territoriale pour l'accueil des jeunes enfants ? », *l'essentiel*, CNAF, n° 127, octobre.

Ricroch L., Roumier B., 2011, « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet », *INSEE première*, n° 1 377, novembre.

de Saint Pol T., Bouchardon M., 2013, « Le temps consacré aux activités parentales », *Études et Résultats*, DREES, n° 841, mai.

Sautory O., 2011, « Travailler et garder son enfant en bas âge », *Études et Résultats*, DREES, n° 749, février.

Sautory O., 2011, « Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents », *INSEE première*, n° 1 370, septembre.

### Rapports, les colloques et les conférences

Eydoux A., Letablier M.-T., Sylla S., 2006, « La conciliation vie professionnelle et vie familiale des personnes pauvres ou précaires (synthèse des études existantes) », *Rapport 2005-2006*, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

---

**DOSSIERS SOLIDARITÉ ET SANTÉ**

Directeur de la publication : Franck von Lennep

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison

ISSN : 1958-587X

---